



## Politique

# Au Parlement, plus de femmes députés que de sénatrices

Avec une moyenne de 13,9 % de femmes (Assemblée et Sénat), la France occupait la 21<sup>e</sup> place sur 25 au sein de l'Union européenne (avant l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie) pour la part de femmes parmi les parlementaires, loin derrière la Suède (45,3 %) et juste après la Grèce (14 %). A l'issue des élections législatives des 10 et 17 juin, la France va remonter de quelques rangs dans le classement européen sur la parité en politique.

En effet, le nombre de femmes élues députés passe de 71 en 2002 à 107 en 2007.

Elections	Nombre de femmes députés	%
1997	63	10,9 %
2002	71	12,3 %
2007	107	18,5 %

A l'UMP, la part de députés femmes est de 14,2 %, alors qu'elle est de 24,1 % au Parti socialiste (PS). Ce dernier a présenté 48 % de candidates, alors que l'UMP en a présenté seulement 30 %.

Rappelons qu'une loi de 2000 impose des pénalités financières aux formations politiques qui présentent moins de 50 % de candidates (le différentiel devant être au maximum de 2 % entre le nombre d'hommes et de femmes).

Dans le même temps, le Sénat compte 56 femmes sur ses 331 élus, soit 16,9 % des effectifs. Il ne peut donc plus se targuer d'être la chambre la plus féminisée.

Source : *Maire Info* du 18 juin 2007.

### Portrait-robot des députés

La nouvelle Assemblée nationale compte 577 députés, dont 470 hommes (81 %) et 107 femmes (19 %). Leur âge moyen est de 55 ans et 2 mois. Les écarts vont de 28 ans et 10 mois à 78 ans et 5 mois.

Tranches d'âge des députés (à la date de l'élection)

Tranches d'âge	Nombre de députés	%
Moins de 30 ans	2	/
30 à 40 ans	21	4 %
40 à 50 ans	133	23 %
50 à 60 ans	238	41 %
60 à 70 ans	170	30 %
70 à 80 ans	13	2 %
Total	577	100 %

L'Assemblée nationale compte 177 députés déclarant une profession libérale et, par ailleurs, 112 cadres et ingénieurs. Par contre, 23 employés et un seul ouvrier... 238 (41 %) sont également maires, 140 (24 %) également conseillers généraux et 85 (15 %) conseillers régionaux.

Source : *Maire Info* du 26 juin 2007.

### La pensée hebdomadaire

« Selon Amnesty, 1 591 personnes ont été exécutées en 2006 (2 148 en 2005) et 20 000 sont sous le coup d'une condamnation à mort à travers le monde. Hormis en Biélorussie, la peine de mort a disparu en Europe. 91 % des exécutions sont le fait de six pays : les Etats-Unis, l'Irak, l'Iran, le Pakistan, le Soudan et la Chine qui, à elle seule, représente 80 % des exécutions dans le monde ».

Dimanche Ouest-France du 1<sup>er</sup> juillet 2007.



### Créations d'entreprise

Le nombre de créations d'entreprises a crû de 5 % dans la Sarthe (ce département s'était inscrit en net recul l'an passé), de 2,3 % en Vendée et de 1 % dans le Maine-et-Loire ; il a stagné en Loire-Atlantique et a affiché un léger recul dans la Mayenne.

Source : INSEE Pays de la Loire, Informations statistiques, n° 262 de juin 2007.

### Aides à domicile, titulaires du DEAVS

Sur quelque 1 200 aides à domicile en 2006, employées par l'ADMR, l'AFAD, Aid' a dom, les centres communaux d'action sociale de Laval, Mayenne et Château-Gontier, Maison et Services et Cap Vie, près de 250 (20 %) sont titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) (1) ; 16 % sont titulaires d'un BEP carrières sanitaires et sociales, du titre « assistant de vie » ou équivalent ; 64 % n'ont pas de diplôme de la profession (ce qui ne veut pas dire que les professionnels concernés n'ont pas suivi de formations).

Source : Maison de l'Emploi de la Mayenne.

### 17 nouvelles diplômées au CEAS

Le CEAS a présenté 17 candidates à la session d'examen du DEAVS 2007. Toutes ont obtenu leur diplôme : sept salariées d'association locale ADMR (Ballée, Craon, Ernée, Meslay-du-Maine, Saint-Aignan-sur-Roë et Sainte-Suzanne) et dix demandeuses d'emploi, dont la formation a été financée par le Conseil régional, l'ASSEDIC ou leur ancien employeur.

## Trois syndicats de journalistes appellent à la vigilance

Dans *Le Monde* du 5 juin 2007, Alain Girard (Syndicat national des journalistes), Dominique Candille (Syndicat national des journalistes CGT) et Jean-François Cullafroz (Secrétariat national des journalistes CFDT) appellent à la vigilance face aux menaces qui pèsent sur la profession.

Souvent, assurent les trois auteurs, « *le premier acte qu'accomplit un pouvoir autoritaire ou dictatorial est de s'emparer des médias et de tenter de s'asservir les journalistes* ». Ils ne souhaitent pas faire cette injure à Nicolas Sarkozy, légitimement élu par une majorité de Français. D'ailleurs, depuis son élection, il a réaffirmé son attachement aux valeurs républicaines, et notamment à la liberté d'expression, issue de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Cependant, les trois syndicats espèrent que, pour Nicolas Sarkozy, le droit de pouvoir informer librement et sans contrainte, et le droit d'avoir accès à une information honnête, plurielle et de qualité, restent des éléments consubstantiels à la démocratie. Les trois syndicats appellent ainsi les journalistes à une très grande vigilance pour qu'ils s'opposent publiquement « *à toute tentative de remplacer le devoir d'informer par la volonté de plaire* »...

### Des frontières nettes à ériger

Alain Girard, Dominique Candille et Jean-François Cullafroz s'inquiètent, entre autres, de « *l'extraordinaire concentration des médias hexagonaux* ». Si presse écrite, télévision, sites Internet, instituts de sondage sont déjà étroitement liés, un nouveau processus se préparerait, notamment en presse régionale et départementale, quotidienne et hebdomadaire, avec « *l'arrivée de nouveaux opérateurs européens dans le jeu médiatique français* ».

Pour les trois syndicats, cette concentration est « *tout à la fois cause et conséquence de la présence de plus en plus massive des opérateurs économiques, industriels et financiers dans le monde des médias* ». Ils suggèrent la mise en place de frontières nettes entre les groupes médiatiques et ceux qui vivent des commandes d'État : « *Des garde-fous doivent aujourd'hui être dressés entre les entreprises de presse et les puissances d'argent. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de garantir les conditions économiques et d'indépendance des médias faute de quoi la liberté d'information et le droit à une information plurielle ne seraient que des concepts vidés de toute réalité* ».

Les enjeux : la multiplicité des débats, le pluralisme de l'information et la diversité des opinions...

Source : « Information de qualité : il y a urgence ! », *Le Monde* du 5 juin 2007.

(1) – Diplôme dont, dans le département, les Touches (Laval) et le CEAS de la Mayenne assurent la préparation.